

**Sujet :** [INTERNET] cours d'eau à modifier / Val d'etangson

**Date :** Sun, 31 Jan 2021 21:07:22 +0100 (CET)

**De :** Philippe GALPIN

**Répondre à :** Philippe GALPIN <

**Pour :** [pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr)

Monsieur le Préfet,

Le changement de la cartographie IGN des cours d'eau de la Sarthe, font apparaitre notamment une modification sur les tracés sur la commune de Val d'Etangson, et plus particulièrement au lieu dit la Cave. Un fossé alimenté exceptionnellement par de très grosses précipitations a été défini sous une autre forme (en traits pointillés) alors qu'il est considéré comme "un fossé".

Par conséquent, nous vous demandons qu'il soit réellement considéré comme un fossé.

Exploitant agricole de petites parcelles dans cette zone, ce changement nous porte un préjudice financier sur l'exploitation, en nous obligeant à créer des bandes enherbées supplémentaires le long des fossés dont l'usage est aléatoire. Agriculteur responsable depuis de nombreuses années, nous sommes engagés comme de nombreux collègues dans le respect de l'environnement, nous comprenons l'usage des bandes enherbées le long d'un cours d'eau régulier et nous nous interrogeons sur la pertinence de ce type de protection sur un fossé dont le débit n'est pas perenne.

Au regard des éléments déterminés dans cette modification, nous souhaiterions connaitre vos arguments nous imposant la diminution de la taille de la parcelle.

Je vous remercie de l'intérêt qu'il vous sera possible de réserver à cette demande.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Philippe et Christelle Galpin

EARL Galpin Philippe

La Perdrix

72120 Evailé (Val d'Etangson)